



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 16 octobre 2023

EN RÉSUMÉ

MERCREDI 18 OCTOBRE

- Le président du Sénat, M. Gérard LARCHER, s'est entretenu avec M. Aurélien ROUSSEAU, ministre de la Santé et de la Prévention

CALENDRIER

PPL Valletoux au Sénat

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : 20 octobre, 12h
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : 23 octobre, 15h
- Discussion en séance publique les 24,25,26 et éventuellement 27 octobre

PLFSS a l'Assemblée nationale

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : 20 octobre, 17h
- Début de l'examen en séance publique : à partir du 24 octobre

Nominations

Mme Isabelle ADENOT, ancienne présidente de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé, est nommée présidente de l'Agence du numérique en santé.

M. Christophe DEVYS, président de section au Conseil d'Etat, ancien directeur général de l'ARS Ile-de-France, présidera le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire.

Rapporteurs PLFSS

La rapporteure générale du PLFSS au Sénat, chargée des recettes et des équilibres généraux est **Mme Elisabeth DOINEAU** (UC, Mayenne).

Branche Assurance maladie : **Mme Corinne IMBERT** (app. LR, Charente-Maritime).

Branche Vieillesse : **Mme Pascale GRUNY** (LR, Aisne).

Branche Famille : **M. Olivier HENNO** (UC, Nord).

Branche Accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) : **Mme Marie-Pierre RICHER** (ratt. adm. LR, Cher).

Branche Autonomie : **Mme Chantal DESEYNE** (LR, Eure-et-Loir).

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- Médecins libéraux** : Après l'échec des négociations tarifaires entre la Sécurité sociale et les médecins libéraux, le ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien ROUSSEAU a affirmé dans sa lettre de cadrage avoir "entendu" les revendications des seconds et vouloir "repartir, redonner de l'énergie à cette négociation" aux "priorités resserrées". Au nombre de quatre, elles concernent "l'attractivité de la médecine libérale" (via "la rémunération (...) qu'il faudra traiter sans détour" et la "qualité de vie au travail") ; "le rôle central du médecin traitant" et "la structuration de la médecine spécialisée", pour mieux répondre au vieillissement de la population et à la prévalence croissante des maladies chroniques ; la possibilité de "nouvelles formes de rémunération" complémentaires à l'acte ; les moyens d'améliorer "la pertinence et la qualité des soins" et la maîtrise des dépenses de santé, notamment en médicaments et arrêts maladie. Le conseil de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) doit encore examiner cette lettre et fixer des orientations.
- PLFSS** : Les députés de la commission des Affaires sociales ont commencé l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale-PLFSS pour 2024. Il y a eu 2860 amendements déposés en commission, et même si leur nombre sera amené à baisser, les élus auront deux fois plus à examiner que l'an passé, où 712 amendements avaient été étudiés. Les débats ont été prolongés au-delà de jeudi 20h, comme prévu initialement. Ceux-ci ont tout de même permis le vote de plusieurs amendements significatifs, dont un relatif aux exonérations de cotisations sur les hauts salaires, qui fait suite au rapport du député (Renaissance) des Français établis hors de France Marc FERRACCI, et de son homologue (PS) de l'Essonne Jérôme GUEDJ.
- Cour des comptes** : La Cour des comptes a publié un rapport, intitulé "Les Établissements de santé publics et privés, entre concurrence et complémentarité", qui analyse les caractéristiques de l'offre hospitalière, les facteurs relatifs à l'efficacité de son organisation et à sa performance d'ensemble, ainsi que les moyens mis en œuvre par les autorités de régulation pour satisfaire au mieux les besoins en soins hospitaliers de la population.

